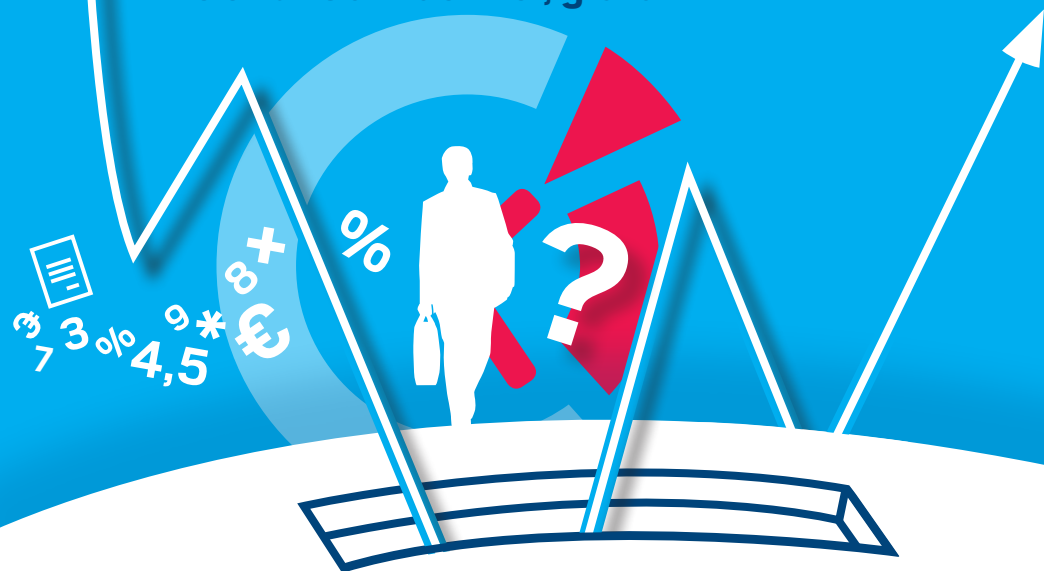


Permanences Conseils avocats

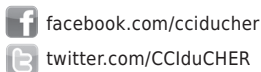
100% . Confidentiel, gratuit



Pour vous informer, vous orienter

A vos côtés pour la pérennité de votre entreprise

un service



Eplanade de l'Aéroport - BP 54 - 18001 Bourges Cedex
T. 02 48 67 80 80 - F. 02 48 67 80 99 - www.cher.cci.fr



Un avis avant d'agir sur

► La création/ reprise d'entreprises

- L'**identification des structures** adaptées,
- La **protection du patrimoine personnel** du commerçant,
- Les **cessions de fonds de commerce** et de **droit au bail**...

► La vie « courante » de l'entreprise

- Le **droit** et les **contrats** (négociation, rédaction, validation) de **distribution**, d'**agence commerciale**, de relations avec les conseils ou les fournisseurs ; les **conditions générales de vente** et d'achat,
- Le **licenciement**,
- Les **obligations légales** à l'embauche (travail dissimulé) et en matière de concurrence (ententes)...

► Les différents contentieux

NB : sera exclue toute consultation concernant une affaire pour laquelle aurait déjà été mandaté un avocat.



► Informations pratiques

Permanences les 2nd mercredi de chaque mois
Inscription auprès de l'Espace Entreprendre. **T. 02 48 67 80 80**
Lieu CCI du Cher, esplanade de l'aéroport, à Bourges